

## DECISION DU PRESIDENT.CA 101-2018

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;  
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;  
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;  
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;  
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident.

### Objet de la d cision

Demande de subvention de la Direction de la Culture et des Initiatives de l'Universit  d'Angers

### Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande de subvention de la Direction de la Culture et des Initiatives de l'Universit  d'Angers pour l'association AFM 24h T l thon.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

**A Angers, le 26 septembre 2018,**

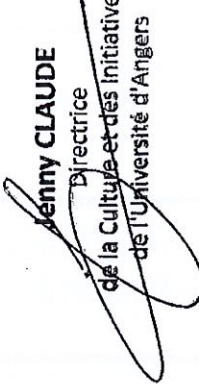
Par d l gation et pour signature,  
**Olivier HUISMAN**  
Directeur G n ral des Services



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **03 octobre 2018**

Date de validation par le conseil de gestion : Cliquez ici pour taper du texte.	Nom de la composante, du service commun ou de la Direction : DCI - Initiatives et vie des personnels		
Date de validation par la DAF : Cliquez ici pour taper du texte.	Nom de la structure : Cliquez ici pour taper du texte.		
Désignation	Montant	Centre financier	Observations
Don à l'AFM 24heures Téléthon des 7 et 8 décembre 2018	1 000,00 €	900201	Donation « Cohésion sociale UA

  
Jenny CLAUDE  
Directrice  
de la Culture et des Initiatives  
de l'Université d'Angers